



Attestation à l'attention de l'autorité de reconnaissance d'un Etat non membre de l'UE/AELE

1. DONNEES PERSONNELLES

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Adresse

NPA / Lieu

Courriel

Téléphone

Date de naissance

Nationalité

Langue souhaitée pour l'attestation (veuillez choisir une langue seulement) :

Français Anglais

A quel Etat tiers l'attestation est-elle destinée ?

Quel diplôme avez-vous obtenu en Suisse ?

Les documents suivants sont nécessaires :

- Copie certifiée conforme (par un notaire ou une commune) d'un des diplômes suisses suivants : attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), certificat fédéral de capacité (CFC), brevet fédéral (examen professionnel) ou diplôme fédéral (examen professionnel supérieur), diplôme d'une ES ou d'une HES reconnu à l'échelle nationale
- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- Copie du courrier de l'autorité de l'Etat membre (si disponible)

2. PROCEDURE

Veuillez envoyer le présent formulaire **accompagné des documents demandés** par courrier à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
Unité Reconnaissance des qualifications professionnelles
Einsteinstrasse 2
3003 Berne
Suisse

Si tous les documents sont fournis et sont complets, la demande est traitée dans un délai d'un mois.

Date / Signature :

Annexe (adresse à laquelle renvoyer l'attestation)

CH-3003 Berne, SEFRI, ANBQ, din

Courrier A

← Votre adresse